

# FONCTIONNEMENT

## 1. Conditions d'admission

La connaissance de la musique et l'expérience du chant choral ne sont pas un pré-requis mais demeurent un atout. Chaque recrue doit auditionner auprès du directeur musical pour s'assurer de la justesse de la voix et déterminer le registre (soprano, alto, ténor, basse). Il est **impératif** d'être assidu aux répétitions et aux concerts. Et, le plus important, avoir une passion pour le chant !

## 2. Inscription

Le coût de la cotisation annuelle est de 90\$. Elle est payable avant le mois de novembre de l'année en cours. La cotisation couvre les frais des partitions, un outil d'apprentissage et divers frais administratifs.

## 3. Répétitions

La saison en chansons s'étend du début septembre à fin mai. L'assemblée générale des membres est tenue au plus tard à la mi-juin de chaque année. Cependant, des événements exceptionnels peuvent survenir et rallonger la saison.

Les pratiques ont lieu tous les lundis soirs de 19h à 21h30 au sous-sol de la cathédrale de Trois-Rivières. D'une manière générale, trois intensives, les samedis (jour complet ou demi-journée), sont tenues pendant chaque session, soit environ six par année.

## 4. Costume

### Dames

Le costume officiel des dames est constitué d'un pantalon noir ou d'une jupe longue droite (sans motif) ainsi que d'un chemisier noir avec manches trois-quarts, agrémenté d'un foulard en soie avec motifs bleus. Des chaussures et chaussettes noires sont de mise.

À l'occasion, un costume plus léger pour des prestations estivales est à prévoir : haut blanc, manches courtes (épaules recouvertes), pantalon noir ou jupe noire. Chaussures ou sandales noires.

### Hommes

Le costume officiel des messieurs est constitué d'un pantalon noir, d'une veste et chemise noire. Une cravate en soie avec motifs bleutés complète la tenue. Des chaussures et chaussettes noires sont de mise.

A l'occasion, un costume plus léger pour des prestations estivales est à prévoir: chemise blanche à manches courtes. Chaussures ou sandales noires.

Les dames doivent se procurer une jupe ou un pantalon noir à leurs frais.

Tous les messieurs doivent se procurer un pantalon noir et une chemise noire à leurs frais.

A noter que l'Orphéon défraie le coût des chemisiers noirs pour les dames et la veste noire pour les messieurs. Ces vêtements appartiendront aux choristes.

Un dépôt de 20\$ est exigé pour le foulard et la cravate et sera remboursé lors du départ du choriste si l'accessoire est en bonne condition.